

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00099 Numéro SIREN : 016 650 996 Nom ou dénomination : CYCLES LAPIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2021 sous le numéro de dépôt 10731

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Page 43

Désignation de l'entreprise : SAS CYCLES LAPIERRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 20 Rue Edmond Voisenet		21000 DIJON	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 01665099600016		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13/11/2020	
		N-1 13/11/2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement *		AC	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Page 44

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CYCLES LAPIERRE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.7.....0.35.....0.00.....)	DA	17 035 000	17 035 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	132 704	132 704
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 666 601	1 932 402
	Report à nouveau	DH		
	R SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou erte)	DI	(56 029)	(265 801)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	18 778 276	18 834 305
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	566 002	195 217
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	566 002	195 217
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 117 162	12 448 974
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	10 367 828	10 367 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	33 523	38 467
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 889 078	17 422 348
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 686 711	2 093 703
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	34 652	21 719
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	36 128 954	42 393 044	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	55 473 233	61 422 567	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 840 458	41 012 611
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 581 704	10 838 895	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Page 45

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS CYCLES LAPIERRE						Néant ☐ *		
			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 165 868	FB	560 199	FC	1 726 067	1 448 112		
	Production vendue	FD	80 627 090	FE	29 731 370	FF	110 358 460	70 348 890		
			services*		FG	2 548 539	FH	116 769	FI	2 665 308
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	84 341 498	FK	30 408 338	FL	114 749 836	74 083 542		
	Production stockée*					FM	(3 238 625)	(3 225 890)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 341 920	2 991 752		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 108 362	222 360		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	114 961 493	74 071 764		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	591 677	231 423		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	83 421 054	49 274 413		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(300 851)	1 432 598		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	17 285 809	12 104 218		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	901 760	624 592		
	Salaires et traitements*					FY	5 630 468	4 850 790		
	Charges sociales (10)					FZ	2 209 195	1 997 685		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	604 058	627 121		
			- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	602 100	1 196 732		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	314 018	5 107		
	Autres charges (12)					GE	1 925 210	1 400 662		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	113 184 498	73 745 340		
	1 - R SULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 776 995	326 423	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	38 932	63 542		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	411 843	261 909		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	450 775	325 451		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	500 000			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 359 786	852 284		
	Différences négatives de change					GS	129 034	145 296		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	1 988 821	997 579		
2 - R SULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 538 045)	(672 128)		
- R SULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	238 949	(345 705)		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021
Page 46

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CYCLES LAPIERRE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		8 118
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	68 920	6 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		13 200
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	68 920	27 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 890	6 004
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	100 000	17 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	108 890	23 005
- R SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(39 970)	4 312
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	255 008	(75 592)
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	115 481 188	74 424 532
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	115 537 216	74 690 333
5 - B N FICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)		HN	(56 029)	(265 801)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 222 344	1 816 435
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	853 080	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 224 665	275 079
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Ccession immobilisation financière				60 030
Remboursement dépôt garantie		8 890		8 890
Prov poru risque et charge		100 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS CYCLES LAPIERRE

20 Rue Edmond Voisenet

21000 DIJON

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CABINET SAUNIER

2 RUE DE LA CHARLIERE

42270 ST PRIEST EN JAREZ

04.77.49.65.80.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 55 473 232.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 114 749 835.80 Euros et dégageant un déficit de 56 028.85- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - Au 31/12/2019, notre provision SAV s'élevait à 158217.32€.

Cette provision est basée sur des statistiques internes comprenant :

- le coût du remboursement forfaitaire du cadre changé, main d'oeuvre comprise,
- le nombre de vélos vendus, et le nombre de cadres rentrés en SAV avec prise en compte d'une projection de réalisation sur plusieurs années.

Elle est donc recalculée chaque année à la clôture de l'exercice pour tenir compte de l'évolution de ce risque. Il a donc été repris une somme de 43233.01€ à titre d'usage et dotée une somme de 314017.89€. Au 31/12/2020, la provision SAV s'élève donc à 429002.20€.

2 - Nous avons doté en provision pour risque une somme de 100000€ correspondant à un nouveau risque prud'hommal en cours. Il a par ailleurs été maintenu les provisions de 37000€ constatées en N-1, les procédures étant toujours en cours. Le montant total des risques prud'hommaux s'élève donc à 137000€ au 31/12/2020.

3 - Notre filiale, les CYCLES FRANCE LOIRE, étant en période de restructuration interne pouvant aller jusqu'à une fermeture amiable du site, nous avons enregistré une provision sur titres non déductible de 500000€ pour que la valeur nette des titres après provision corresponde à la somme figurant en Equity dans les comptes remontant au niveau de notre société mère.

4 - Nous avons cédé au titre de l'exercice notre participation minoritaire au sein de la société SODICYCLE pour un prix de cession de 60030€.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notre chiffre d'affaires a connu depuis cette pandémie des mouvements haussiers importants corrélés avec la hausse de nos dépenses. Nous restons cependant confiant pour 2021 avec néanmoins des problèmes d'approvisionnement classique au niveau mondial.

Nous avons obtenu un PGE de 5M€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 409		
TOTAL			
Terrains	787 322		
Constructions sur sol propre	3 467 643		
Installations générales agencements aménagements des constructions	62 468		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 089 658		867 617
Installations générales agencements aménagements divers	1 091 170		101 207
Matériel de transport	26 263		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	238 636		
Immobilisations corporelles en cours			14 066
TOTAL	7 763 161		982 891
Autres participations	21 930 126		
Prêts, autres immobilisations financières	11 266		3 362
TOTAL	21 941 392		3 362
TOTAL GENERAL	29 794 961		986 253

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		31 356	59 053	59 053
TOTAL				
Terrains			787 322	787 322
Constructions sur sol propre			3 467 643	3 467 643
Installations générales agencements aménagements constr.			62 468	62 468
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		545 150	2 412 126	2 412 126
Installations générales agencements aménagements divers			1 192 377	1 192 377
Matériel de transport		16 722	9 541	9 541
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 191	231 445	231 445
Immobilisations corporelles en cours			14 066	14 066
TOTAL		569 064	8 176 988	8 176 988
Autres participations		0	21 930 126	21 930 126
Prêts, autres immobilisations financières		8 890	5 738	5 738
TOTAL		8 890	21 935 864	21 935 864
TOTAL GENERAL		609 310	30 171 904	30 171 904

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	36 359	1 461	31 356	6 464
Constructions sur sol propre	1 226 230	87 929		1 314 159
Installations générales agencements aménagements constr.	62 468			62 468
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 375 836	437 856	545 150	1 268 542
Installations générales agencements aménagements divers	732 873	52 231		785 104
Matériel de transport	25 250	1 013	16 722	9 541
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	171 848	23 567	7 191	188 224
TOTAL	3 594 506	602 596	569 064	3 628 038
TOTAL GENERAL	3 630 865	604 058	600 420	3 634 502

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 461				
Constructions sur sol propre	87 929				
Instal.techniques matériel outillage indus.	437 856				
Instal.générales agenc.aménag.divers	52 231				
Matériel de transport	1 013				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 567				
TOTAL	602 596				
TOTAL GENERAL	604 058				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	158 217	314 018	43 233		429 002
Autres provisions pour risques et charges	37 000	100 000			137 000
TOTAL	195 217	414 018	43 233		566 002

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		500 000			500 000
Sur stocks et en cours	857 721	353 918	308 651	549 070	353 918
Sur comptes clients	918 656	248 182	218 622		948 216
TOTAL	1 776 377	1 102 100	527 273	549 070	1 802 134
TOTAL GENERAL	1 971 594	1 516 118	570 506	549 070	2 368 136
Dont dotations et reprises d'exploitation		916 118	1 119 576		
financières		500 000			
exceptionnelles		100 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 738	0	5 738
Clients douteux ou litigieux	1 050 899	0	1 050 899
Autres créances clients	13 289 679	13 159 164	130 515
Taxe sur la valeur ajoutée	168 105	168 105	
Divers état et autres collectivités publiques	250	250	
Débiteurs divers	5 008	5 008	
Charges constatées d'avance	533 265	533 265	
TOTAL	15 052 944	13 865 792	1 187 152

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 629 996	11 629 996		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 487 166	5 198 670	823 069	465 427
Emprunts et dettes financières divers	116	116		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 889 078	4 889 078		
Personnel et comptes rattachés	943 997	943 997		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	770 058	770 058		
Impôts sur les bénéfices	43 792	43 792		
Taxe sur la valeur ajoutée	840 909	840 909		
Autres impôts taxes et assimilés	87 954	87 954		
Groupe et associés	10 367 712	10 367 712		
Autres dettes	34 652	34 652		
TOTAL	36 095 431	34 806 935	823 069	465 427
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	86 913			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	170 350			170 350

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Ets Gaston Lapiere	38 112			38 112	
Total	38 112			38 112	

Compte tenu de l'évolution de notre société depuis sa création, il n'y a pas lieu de se positionner sur la dépréciation de notre fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	7 104	33.33
Nom de domaine	13 836	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Traitements des actifs par composants : aucun retraitement n'a été fait car les anciens bâtiments étaient déjà totalement amortis. Les agencements sur ces bâtiments sont amortis sur 10 ou 20 ans et n'ont donné lieu à aucun retraitement, les valeurs unitaires étant faibles.

L'extension représenté par le nouveau bâtiment, livré sur l'exercice 2005, n'a donné lieu à aucune répartition de la durée d'amortissement par composants, l'ensemble de ces derniers étant amortis sur 40 ans.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 11 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 814 814	2 406 491		591 677
Approvisionnements				
- Matières premières	2 940 324	2 639 473	300 851	
Total I	4 755 137	5 045 964	300 851	591 677
Production				
- Produits finis	9 167 596	12 407 907		3 240 310
Total II	9 167 596	12 407 907		3 240 310
Production en cours				
- Produits	117 026	115 341	1 685	
Total III	117 026	115 341	1 685	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			1 685	3 240 310

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 724
Autres créances	5 008
Total	34 732

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 408
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 101
Dettes fiscales et sociales	1 223 659
Autres dettes	34 652
Total	1 557 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	533 265
Total	533 265

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	21 430 126		
Créances clients et comptes rattachés	77 294		
Emprunts et dettes financières diverses	10 367 712		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	728 851		

Figure en emprunts et dettes diverses les comptes courants groupe Accell.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	18 834 305
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	18 834 305
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	18 834 305
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	18 834 305
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 726 067
Production vendue de biens	110 358 460
Production vendue de services	2 665 308
Total	114 749 835

Répartition par secteur géographique	Montant
France	84 341 497
CEE & Export	30 408 338
Total	114 749 835

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée car elle concourrait à indiquer une rémunération individuelle

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	33
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	60
Total	98

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 988 821	450 775
Dont entreprises liées	500 000	

Dotation provision sur titre d'une filiale 500000€

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	238 949	255 008
Résultat exceptionnel (hors participation)	39 970	
Résultat comptable (hors participation)	198 979	255 008

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, avec la société Cycles FRANCE LOIRE, notre société fait partie d'un périmètre d'intégration fiscale tel qu'il est défini aux articles 223 A à 223 U du CGI. La convention entre les sociétés intégrées met à la charge de chacune des sociétés du groupe, le montant de l'impôt sur les sociétés qu'elle supporterait imposée séparément si elle n'était pas membre du groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux dégagés à la société ayant effectuée ces déficits.

Société mère tête de groupe : SAS Cycles LAPIERRE
Société intégrée : SAS Cycles FRANCE LOIRE

Impôt groupe : 0€
Impôt société intégrée : 0€
Impôt société mère si imposée séparément : 256208€
Crédit impôt mécénat groupe : -1200€

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	56 029-
Impôt sur les bénéfices	255 008
Résultat avant impôt	198 979
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	198 979

Valorisation des contributions volontaires

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 40000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 487 170
Total	1 487 170

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	669 027
Total (1)	669 027

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	167 068
60 à 64 ans	1 à 5 ans	65 382
55 à 59 ans	6 à 10 ans	84 989
45 à 54 ans	11 à 20 ans	163 388
35 à 44 ans	21 à 30 ans	169 914
moins de 35 ans	plus de 30 ans	18 286
Engagement total		669 027

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite avant l'âge de 65 ans (convention Métallurgie)
- profil de carrière à croissance moyenne de 2.50%
- turn over faible
- taux d'actualisation 0.34%
- taux de charges sociales 42.50%
- table actuarielle INSEE 2019

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		669 027	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- C3S	149 279
- Congés payés	595 886
Total des accroissements	745 165
Allègements	
Autres :	
- C3S	84 869
- Congés payés	480 983
Total des allègements	565 852

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Accell Group NV	NV	650 000	Industrieg 4, NL 8444 Heerenveen Netherlands

CYCLES LAPIERRE
Société par actions simplifiée au capital de 17 035 000 €
Siège social : Rue Edmond Voisenet, 21000 DIJON
016 650 996 RCS DIJON

--oOo--

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE DU 30 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chère associée unique,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous avons établi le présent rapport pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 114 749 836 €, contre 74 083 542 € l'exercice précédent. Les autres produits pour 1 108 362 €, la production stockée pour (3 238 625 €) et les reprises sur provisions et transferts de charges pour 2 341 920 € portent le total des produits d'exploitation à la somme de 114 961 493 €.

Les achats de matières premières et autres approvisionnements se sont élevés à 83 421 054 €, les autres achats et charges externes à 17 285 809 € et les impôts et taxes à 901 760 €.

Les traitements et salaires se sont élevés à 5 630 468 € et les charges sociales à 2 209 195 € pour un effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevant à 98 personnes.

Après dotations aux amortissements pour une somme de 604 058 €, aux provisions pour une somme de 916 118 € et après prise en compte des autres charges pour une somme de 1 925 210 €, les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 113 184 498 € et le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 776 995 €.

Compte tenu d'un résultat financier de (1 538 045 €), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 238 949 €.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de (39 970 €), et d'un impôt sur les sociétés de 255 008 €, le résultat de l'exercice se solde par une PERTE de **56 028,85 €**.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 : **NON RENSEIGNE**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ECOULE

-Au 31/12/2019, notre provision SAV s'élevait à 158 217,32 €. Cette provision est basée sur des statistiques internes comprenant :

- Le coût du remboursement forfaitaire du cadre changé, main d'œuvre comprise,
- Le nombre de vélos vendus, et le nombre de cadres rentrés en SAV avec prise en compte d'une projection de réalisation sur plusieurs années.

Elle est donc recalculée chaque année à la clôture de l'exercice pour tenir compte de l'évolution de ce risque. Il a donc été repris une somme de 43 233,01 € à titre d'usage et dotée une somme de 314 017,89 €. Au 31 décembre 2020, la provision SAV s'élève donc à 429 002,20 €.

Par ailleurs, nous avons doté en provision pour risque une somme de 100 000 € correspondant à un nouveau risque prud'hommal en cours.

Il a par ailleurs été maintenu les provisions de 37 000 € constatées en N-1, les procédures étant toujours en cours.

Le montant total des risques prud'homaux s'élève donc à 137 000 € au 31 décembre 2020.

Notre filiale CYCLES FRANCE LOIRE, étant en période de restructuration interne qui conduira à la fermeture amiable du site, nous avons enregistré une provision sur titres non déductible de 500 000 €, pour que la valeur nette des titres après provision, corresponde à la somme figurant en Equity dans les comptes remontant au niveau de notre société mère.

Nous avons cédé au titre de l'exercice notre participation minoritaire au sein de la société SODICYCLE pour un prix de 60 030 €.

Conséquences de l'évènement Covid-19 : Impact non significatif.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date de l'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notre chiffre d'affaires a connu depuis cette pandémie des mouvements haussiers importants corrélés avec la hausse de nos dépenses. Nous restons cependant confiants pour 2021 avec néanmoins des problèmes d'approvisionnement classique au niveau mondial.

Nous avons obtenu un PGE de 5 M€.

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'année 2020 a été difficile, dans un 1^{er} temps avec un stock de produits finis très important (problème de BFR) puis dans un second temps avec la crise sanitaire qui nous a contraint à stopper la production et les expéditions de mi-mars à fin avril.

Nous avons donc sollicité auprès de BNPPARIBAS un PGE de 5000 K€ que nous venons de rembourser au 21/04/2021.

La période post-confinement a été très favorable à l'industrie du cycle, avec un engouement sur les bicyclettes de tout type, en particulier celles à assistance électrique.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 115 M€ (100 898 unités) contre 74 M€ (70 778 unités) en 2019, pour finir avec un stock bicyclettes de 10 724 unités (dont FOB 3852) contre 13 981 unités en 2019.

Un nouveau Directeur Général en provenance de chez MAVIC, Thierry CORNEC, a rejoint la société en juillet 2020 pour finaliser le changement de business modèle et la mise en place des filiales en Espagne et en Italie.

Nous avons signé, via ACCELL Group, fin 2020 un accord de partenariat avec l'Equipe professionnelle GROUPAMA-FDJ pour les années 2021 à 2023.

ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La tendance initiée en 2020 se confirme sur le marché du cycle qui est très porteur sur les premiers mois de cette année 2021, compte tenu de la pandémie couplée aux comportements et exigences environnementales

Nous bénéficions d'une grande visibilité avec un carnet de commandes de presque 90 000 vélos.

Néanmoins, nous rencontrons de gros problèmes d'approvisionnement, les équipementiers n'ayant pas anticipé ce boom sur le marché du 2 roues.

A ce jour, en fonction des informations en provenance de nos fournisseurs et de la Supply Chain ACCELL, il semble que 20 à 25 000 vélos seront décalés sur l'année 2022.

Nous avons donc établi en juin 2021 une dernière prévision à 88 085 unités contre 112 658 unités au budget 2021 finalisé en octobre 2020

Nous continuons de développer nos gammes de vélo à assistance électrique et nous allons commencer de distribuer les vélos « cargo » à compter du dernier trimestre 2021

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements induits par l'épidémie du coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaire.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous informons que notre société détient :

- 100 % du capital de la SAS CYCLES FRANCE LOIRE qui a réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 8 559 273 € et un résultat de (1 505 389 €),
- 100 % du capital de la société ACCELL GROUP EUROPE qui a réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et un résultat de 3 227 000 €.

Nous vous rappelons que la participation de 15% détenue dans le capital de la société SODICYCLE a été cédée début 2020.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une **PERTE** de **56 028,85 €**, que nous vous proposons de bien vouloir affecter de la manière suivante :

- La totalité au compte « **AUTRES RESERVES** »
soit la somme de **56 028,85 €**

Le montant du compte « **AUTRES RESERVES** » sera porté de 1 666 600,95 € à 1 610 572,10 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 18 778 276 €.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à un montant global de 74 487 €.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Nous vous proposons d'approuver, s'il y a lieu, les conventions qui auraient été conclues antérieurement.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

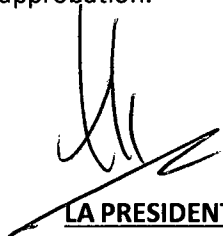
Nous vous rappelons :

- qu'aux termes d'une décision du 23 mars 2020, un changement de mode de gouvernance est intervenu au sein de la Société. Le Conseil d'administration a été supprimé et un nouveau Président ainsi qu'un Directeur général ont été nommés à cette même date ;
- qu'aux termes d'une décision du 20 juillet 2020 Monsieur Thierry CORNEC a été nommé aux fonctions de Directeur Général en remplacement de Monsieur Alexandre CARRIE, démissionnaire, avec effet au 1^{er} août 2020.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à la Présidente en fonction, au titre de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre approbation.



LA PRESIDENTE

ACCELL GLOBAL BV

Mr Anthonie ANBEEK

CYCLES LAPIERRE

*Société par actions simplifiée au capital de 17 035 000 €
Siège social : Rue Edmond Voisenet - 21000- DIJON
016 650 996 RCS DIJON*

--oOo--

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

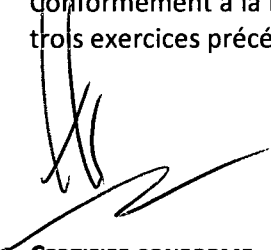
**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

L'associée unique décide d'affecter la **PERTE** de l'exercice d'un montant de **56 028,85 €** de la manière suivante :

- La totalité au compte « **AUTRES RESERVES** »
soit la somme de **56 028,85 €**

Le montant du compte « **AUTRES RESERVES** » sera porté de 1 666 600,95 € à 1 610 572,10 €.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.



CERTIFIEE CONFORME
LA PRESIDENTE
ACCELL GLOBAL BV
M. Anthonie ANBEEK



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Cycles Lapière SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Cycles Lapière SAS
20 rue Edmond Voisenet - 21000 Dijon

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Cycles Lapierre SAS

20 rue Edmond Voisenet - 21000 Dijon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associée unique de la société Cycles Lapierre SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cycles Lapierre SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients, des stocks et des provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Cycles Lapiere SAS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2020

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chalon-sur-Saône, le 22 juin 2021

KPMG SA

Samuel Brunneval

Commissaire aux comptes